

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.130

L'an deux mille vingt, le 19 novembre 2020, à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 13 novembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 13 novembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Christine DELPECH-SOULET
Mme Corinne MAROLLEAU représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Madeline TANTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT
GÉNÉRAL DU MUSÉE DE ROYAN

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

Par délibération n°19.103 du 11 juillet 2020, il a été décidé d'approuver le programme des travaux du Musée de Royan pour un montant estimé à 169.900 € HT (203.880 € TTC) et de solliciter l'aide financière auprès du programme LEADER (Fonds Européens), de l'Etat, de la Région Nouvelle -Aquitaine et du Département de Charente-Maritime au taux le plus élevé.

Aujourd'hui, le montant des travaux est de 197.720 € HT (237.264 € TTC) et le plan de financement est arrêté incluant les taux de participation des organismes sollicités.

Il est rappelé que ces travaux concernent le bâtiment, l'amélioration thermique, la redistribution et la scénographie générale du Musée.

Le plan de financement global se chiffre à 197.720 € HT et établi le montant des dépenses éligibles dans le cadre du dossier LEADER à la somme de 137.413.44 € HT.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à solliciter les subventions possibles pour financer le projet auprès du programme LEADER (Fonds Européens), de la région Nouvelle-Aquitaine, et du département de la Charente Maritime.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le programme des travaux de réhabilitation générale du Musée de Royan pour un montant estimé à 197 720,00 € HT,
- d'approuver le plan de financement suivant :

Plan de financement global :

<u>Ressources :</u>	<u>Montants (en euros HT) :</u>
- Région	37 226,29 € (18.83 %)
- Département	39 544,00 € (20 %)
- FEADER (LEADER)	54 965,37 € (27.80 %)
- Autofinancement	65 984,34 € (33.37 %)
TOTAL	197 720,00 €

Plan de financement présenté dans le cadre du dossier LEADER :

<u>Ressources :</u>	<u>Montants (en euros HT) :</u>
- Région	27 482,69 € (20 %)
- Département	27 482,69 € (20%)
- FEADER (LEADER)	54 965,37 € (40 %)
- Autofinancement	27 482,69 € (20 %)
TOTAL	137 413,44 €

- d'attester que la commune récupère la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) par l'intermédiaire du FCTVA,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Patrick Marengo", is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract.